



---

# communiqué

---

Date Le 4 mai 1994

N° 88

Pour publication

## M. MACLAREN ÉTABLIT DES GROUPES DE TRAVAIL CHARGÉS DE LE CONSEILLER SUR LES QUESTIONS COMMERCIALES

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a annoncé aujourd'hui l'établissement de trois groupes de travail permanents du Comité consultatif sur le commerce extérieur (CCCE) chargés de lui fournir des conseils approfondis sur les questions commerciales. Les nouveaux groupes de travail s'occuperont respectivement de la politique commerciale, de l'expansion du commerce et de l'environnement.

Le Groupe de travail du CCCE sur la politique commerciale examinera les facteurs nationaux et internationaux qui affectent la compétitivité du Canada et recommandera des moyens par lesquels le Canada peut le mieux traiter ces questions dans le contexte du système commercial multilatéral.

Le Groupe de travail du CCCE sur l'expansion du commerce examinera la performance du Canada dans l'économie mondiale ainsi que les problèmes, les plans et les initiatives des secteurs privé et public en rapport avec l'expansion du commerce international. Il recommandera des moyens spécifiques d'améliorer la compétitivité du Canada.

Le Groupe de travail du CCCE sur le commerce et l'environnement examinera les facteurs qui affectent la réalisation et la conciliation de nos objectifs commerciaux et environnementaux.

«Les Canadiens doivent coopérer à un programme de travail commun pour relever les défis posés par la compétitivité de l'économie mondiale, a déclaré M. MacLaren. Ces nouveaux groupes de travail contribueront à bâtir un consensus sur l'approche progressive et extravertie dont nous devons nous doter pour défendre et promouvoir les intérêts du Canada.»

Les groupes de travail compléteront l'actuel système des comités consultatifs, qui comprend le CCCE et 15 Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE).